

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
R 341-36 du Code du Travail**

Décret 97-638 du 31 mai 1997 pour l'application de la loi 97-210 du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

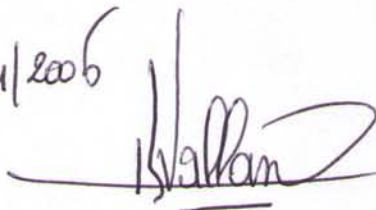
Je soussigné **Bruno VALLANA**, agissant en qualité de gérant de la société « **Entreprise G. VALLANA** », dont le siège social est situé 10 rue Lacaze à **PARIS (75014)**, immatriculée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro **B 318 121 597**,

certifie sur l'honneur satisfaire pleinement aux obligations résultant des dispositions de l'article L 341-6 du Code du Travail, et à ce titre je déclare :

- Qu'ayant l'intention de faire appel pour l'exécution du contrat à des salariés de nationalité étrangère, ils sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Je déclare en outre que nous n'avons pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

17/01/2006  


**Bruno VALLANA**  
Le Gérant.